

Le 10 juillet 2013

Le CESER Ile-de-France prend date pour l'après-débat sur la transition énergétique et propose au Conseil régional des actions ciblées et concrètes à l'horizon 2020

Le véritable enjeu de l'après-débat sur la transition énergétique est d'abord celui du **réalisme et de l'efficacité de l'action publique**

Le CESER le prend en compte en « *orientant la Région sur des cibles ambitieuses en ligne avec ses compétences et en gardant à l'esprit que 2020, c'est demain* » *

3 priorités... pour aller vite et fort

Au vu du contexte économique et social, le CESER invite la Région à resserrer ses priorités au plan énergétique sur:

- la rénovation du **patrimoine public bâti** et du **logement social**
- le développement des **réseaux de chaleur** dès lors qu'ils sont alimentés majoritairement par les énergies renouvelables dont la région dispose (géothermie, biomasse et méthanisation), dans le cadre d'une politique inter-énergétique équilibrée,
- les moyens de **transport** en faisant appel aux véhicules électriques légers et au GNV-biogaz pour les transports en commun et véhicules lourds.

... pour 3 types d'actions adaptées à leurs cibles

- une **action directe** sur le patrimoine public (lycées, logements sociaux financés, flotte de véhicules régionaux ...). L'exemple crédibilisera l'engagement régional et entraînera tous les autres acteurs de la société dans la dynamique de la transition énergétique,
- une **action d'accompagnement** par l'information, le conseil, l'orientation (en particulier auprès des ménages victimes de précarité énergétique), la formation (en particulier pour les professionnels du bâtiment) et l'incitation y compris financière (en particulier en faveur de la recherche publique et privée, en matière énergétique),
- une **action de coordination des acteurs** des collectivités et des organismes publics locaux, pour assurer la cohérence, l'efficacité et le suivi de l'action publique dans le cadre du Schéma régional climat air énergie (SRCAE), en s'appuyant notamment sur des structures comme l'ARENE et la SEM Energies Positif.

A l'issue de cette période et forte de son bilan, l'Ile de France pourra alors afficher pleinement son titre d' « éco région exemplaire »

* **Rapport MOULIE « ÉLÉMENTS POUR L'APRÈS DÉBAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Le Ceser Ile-de-France et les priorités régionales pour la période 2013-2020 »**